

Question orale de Martine Payfa concernant le suivi du plan communal de logements

Deux réunions ont eu lieu au mois de mai dans le cadre du Plan communal de logements concernant tout particulièrement les projets Archiducs Nord et le projet de logements acquisitifs rue des Cailles.

Après un report de date suite à une invitation tardive des habitants, je n'ai pu malheureusement y assister.

Il me revient que l'ambiance a été quelque peu houleuse lors de la première séance pour des raisons récurrentes: le système de participation proposé, la densification à outrance du quartier des Archiducs et, par conséquent, les problèmes de mobilité...

Pourriez-vous faire rapport au CC de ces réunions et nous préciser exactement à quel stade vous en êtes dans ce dossier?

Un rapport des conclusions de ces réunions a été annoncé par le Bureau d'étude:
-Est-il finalisé et pourrait-on l'obtenir?

Martine Payfa
Cheffe de groupe DÉFI
CC du 27 juin 2017

Réponse de Benoît Thielemans, échevin du Logement

Il y a eu, comme annoncé, trois séances :

- Le 30 mai, une séance d'information dans le cadre du projet « Archiducs Nord Gerfauts », faisant le point sur l'avancement du Plan Logement Communal en général et le projet sur ce site en particulier, afin de préparer les ateliers participatifs
- Le 8 juin, un atelier participatif dédié au projet « Archiducs Nord Gerfauts »,
- Le 15 juin, un atelier participatif dédié au projet « Cailles Régie »

Ces deux ateliers avaient pour objet, pour chacun des sites, de recevoir et formuler les craintes, les attentes et les suggestions des habitants à transmettre aux auteurs de projet.

Les réunions des 30 mai et 8 juin étaient organisées par la SLRB, celle du 15 juin par le Fonds du Logement. Les trois réunions étaient animées par Habitat et Participation.

Il est évident que la construction de logements, singulièrement de logements publics, peut susciter des craintes et de débats notamment autour des questions de densité et de mobilité. A ces questions, des réponses sont apportées, et nous n'ambitionnons pas de faire l'unanimité.

Le caractère quelque peu houleux de ces séances est dû à la forme des interventions de quelques participants qui ont pris la parole parfois de manière irrespectueuse alors que leurs questions elles-mêmes sont légitimes.

Fort heureusement, les tablées des ateliers participatifs se sont déroulées de manière plus constructive et chacun a pu exprimer son point de vue, quel qu'il soit, comme en témoignent les comptes rendus, et des suggestions intéressantes ont été formulées.

La SLRB va annexer le Plan Logement Communal, les comptes rendus des ateliers participatifs et les recommandations de la Commune au cahier des charges qui sera transmis aux auteurs de projet sélectionnés par le Comité d'avis en mars 2016 pour le projet Archiducs Nord Gerfauts.

Ces derniers, qui sont en fait cinq équipes pluridisciplinaires, auront à produire d'une part une étude urbanistique à l'échelle du quartier et d'autre part un projet d'architecture pour le site.

L'étude urbanistique donnera notamment des indications quant au site Cailles Régie.

Sur base du projet sélectionné et des recommandations pour ce site, le Fonds du Logement lancera son marché.

Les séances précitées ayant été organisées par le SLRB et le FDL, il revient en définitive à ces institutions de décider d'en publier les comptes rendus. Si cette option est confirmée, ils seront disponibles sur le site web de la Commune.